



LE PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le 07/04/2025
ID : 040-214001927-20250401-250401H1574H2-DE



Madame MAISONNAVE Carine
Présidente du STADE MONTOIS

maisonnave.carine@neuf.fr

Paris, le 8 juillet 2024

N/Réf. *Cabinet du Président*

Objet : **Validation du projet du STADE MONTOIS**

N° affiliation : 59400032

Aide au Développement des Clubs et de la Pratique - ADCP

Madame la Présidente,

La Fédération Française de Tennis souhaite plus que jamais soutenir les projets visant à améliorer les installations sportives ainsi que les espaces de vie et d'accueil de nos clubs affiliés et ce dans un objectif très clair de développement de nos pratiques.

Pour façonner le club de demain en un lieu de vie et de performance sportive, ce soutien se matérialise en amont des projets par un accompagnement technique des services de la Fédération mais aussi par une aide financière accordée aux dossiers soutenus par les comités départementaux et par les ligues régionales.

Après l'étude de votre projet par le Comité d'Evaluation et la validation par le Comité Exécutif de la Fédération en séance du **5 juillet 2024**, j'ai le plaisir de vous informer qu'une aide financière de **15000 €** pour la transformation en résine de deux courts en béton poreux vous a été accordée.

Cette aide vous est attribuée sous réserve de la réalisation des travaux dans un délai de deux ans (ou trois ans pour des courts couverts) à compter de la date de validation par le Comité Exécutif et par conséquent, est effective jusqu'au 5 juillet 2026.

En espérant qu'elle vous permettra de mener à bien votre projet et d'atteindre vos objectifs de développement, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en ma haute considération.

Gilles MORETTON

Copie : *Président de ligue, Président du comité départemental,
Directeur ou Responsable administratif ligue, Responsable régional du développement ligue*

